

## Pourquoi nous rejetons les projets de réforme du lycée et du baccalauréat

Madame, Monsieur,

Le gouvernement a l'intention de mener très rapidement une réforme du baccalauréat et du lycée, liée à la réforme « Parcoursup » pour la poursuite d'études supérieures. Pour nous, ces projets de réforme du baccalauréat et du lycée sont très dangereux pour les élèves.

### ● Les dangers de la réforme du lycée.

Le projet de réforme du lycée repose sur la **disparition des « séries » du bac** (ES, L, S, STMG, STI2D, etc.) : à la place, les élèves devront **construire eux-mêmes leurs « parcours » en choisissant des « majeures » et des « mineures »**, c'est-à-dire en choisissant les enseignements qu'ils poursuivront ou non en 1ère et en terminale. Cette réforme permettrait officiellement une plus grande diversité de parcours, mieux adaptée aux élèves, ainsi qu'un plus grand « droit à l'erreur » pour les élèves. Mais pour nous ces arguments sont faux.

► D'abord, **les « séries » n'empêchent pas la diversité et la multiplicité des parcours** : chaque série comprend des enseignements de « spécialité » et des « options » qui permettent justement aux élèves de « colorer » leurs enseignements et leur diplôme en renforçant telle ou telle discipline. Mais sans se spécialiser trop fortement ni trop tôt, et en restant dans un cadre assez clair et « lisible » ! Les séries ont certes des défauts, mais elles permettent à tous les élèves de poursuivre jusqu'au bac un nombre important de disciplines, et d'éviter ainsi d'avoir à se déterminer trop tôt, sans pouvoir revenir en arrière : car l'avenir n'est pas écrit définitivement à 15 ans, ni même à 17 ans !

► Dans le projet de réforme, les élèves de 15 ans devront déjà savoir précisément quelles études ils veulent poursuivre après le bac pour choisir très vite leurs « mineures » et leurs « majeures ». Ce projet aboutira à **une pré-orientation très précoce, restrictive et définitive des élèves de 15 ans, avec le risque d'empêcher les poursuites d'études deux ans plus tard** (si les élèves n'ont pas fait les « bons choix », s'ils ne savaient pas vraiment quoi choisir, etc.).

► La soi-disant multiplicité des parcours sera en fait limitée par des « contraintes budgétaires ». Déjà aujourd'hui, de nombreuses options ne sont pas financées ; tous les lycées n'offrent pas toutes les spécialités des séries ; la plupart des lycées ont un nombre très restreint d'enseignements d'exploration en 2nde. Et le gouvernement veut faire de lourdes économies budgétaires sur le dos des lycéens : **croit-on vraiment qu'il sera possible de faire toutes les mineures et les majeures qui seront disponibles « sur le papier », alors que le ministère ne donnera pas les moyens de les financer ?**

► Enfin, les séries ont l'avantage de tracer des « routes » pour l'avenir relativement claires, lisibles, compréhensibles même quand on n'est pas spécialiste du système scolaire. **Le projet du gouvernement, lui, propose un lycée confus, complexe, illisible et difficile à déchiffrer.** Seuls les « initiés » pourront comprendre comment il fonctionne et comment faire ses « choix ». C'est un lycée très inégalitaire.

### ● Les dangers de la réforme du baccalauréat.

Le projet de réforme du baccalauréat repose sur deux grandes mesures : **diminuer le nombre d'épreuves « finales »** (examens anonymes en fin de terminale) et **donner plus de place au « contrôle continu »** (obtenir le bac dépendrait alors quasiment pour moitié des notes obtenues au cours de l'année, dans le lycée). Nous rejetons ces deux mesures.

► **Réduire le nombre d'épreuves finales, c'est manquer profondément d'ambition pour les élèves.** Des épreuves finales en nombre suffisant, c'est un moyen d'être exigeant avec tous les élèves, dans un nombre important de disciplines : pense-t-on vraiment que dans un monde de plus en plus complexe, ce serait une bonne idée de réduire les connaissances qu'on transmet aux jeunes, et dont on veut vérifier qu'ils les maîtrisent ? Et pour vérifier, on n'a rien inventé de mieux que les épreuves finales : d'ailleurs la plupart des pays européens, contrairement à ce qu'on pense, nous imitent depuis plusieurs années, en mettant en place un examen final large et exigeant... au moment où le gouvernement français veut y renoncer !

► **Le contrôle continu est une grave menace pour la valeur du diplôme des lycéens !** Avoir le baccalauréat en passant des épreuves nationales et anonymes, c'est bénéficier d'un diplôme qui a été obtenu dans des conditions qui garantissent l'égalité de traitement de tous les élèves. Quel que soit leur lycée, quelle que soit la ville ou le quartier où ils habitent, les lycéens passent les mêmes épreuves au même moment partout en France, et les correcteurs sont parfaitement neutres. Il ne peut pas y avoir de doutes sur la valeur du diplôme, car il ne peut pas y avoir eu de favoritisme, de passe-droit, de « surnotation ». Si le bac dépend quasiment pour moitié du contrôle continu, alors le doute s'installera : certains lycées n'auraient-ils pas tendance à « surnoter » ? Le bac obtenu dans tel lycée « vaudra-t-il » autant que le bac obtenu dans tel autre lycée ? Le contrôle continu au bac, c'est en fait obtenir un diplôme dont la valeur dépend de la « réputation » du lycée. Aujourd'hui, qu'on passe le bac en Seine-Saint-Denis ou dans le Vè Arrondissement de Paris, qu'on le passe à Lille ou à Montpellier, dans une petite ville ou une métropole, le diplôme vaut la même chose à la fin. Demain, si cette réforme passe, il faudra se battre pour être dans les lycées à la « meilleure réputation » : et il n'y aura pas de place pour tout le monde. Tant pis pour ceux qui auront un diplôme « dévalué » par la réputation de leur lycée, par la rumeur.

► **Cette réforme ne va pas simplifier le baccalauréat, ni le rendre moins stressant, au contraire !** Moins d'épreuves au mois de juin ? C'est vrai... Mais le contrôle continu, c'est le baccalauréat en continu ! Toutes les notes comptent, en 1ère et en terminale, pour avoir le bac : pas le droit à l'erreur, pas le droit de prendre le temps d'apprendre à faire les exercices, chaque « devoir », chaque « interrogation » est une épreuve comptant pour le bac. En plus, le gouvernement veut mettre en place des « partiels », des épreuves ponctuelles deux fois par an, qui compteraient aussi pour le baccalauréat, dans le cadre du contrôle continu. Et donc au lieu d'avoir une fois, en fin de terminale, une semaine d'examens, les élèves auront une semaine d'examens tous les 6 mois pendant deux ans... Enfin, il ne faut pas dramatiser les risques de l'examen final en juin, en terminale : les « accidents » sont rares, quand le travail a été sérieux et régulier, et les jurys regardent les livrets scolaires des élèves, ce qui leur permet quand c'est nécessaire de « corriger » ces accidents !

**Ces projets de réforme ne vont donc en rien améliorer le fonctionnement du lycée. Et s'ils sont mis en place, ils vont terriblement fragiliser le diplôme essentiel qu'est le baccalauréat. Pour l'avenir de nos élèves, de vos enfants, pour qu'ils soient traités de manière juste par le système scolaire, nous rejetons ces projets de réforme, et nous vous invitons à les rejeter également !**

Les enseignant.e.s grévistes du lycée

Le rapport Mathiot

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Janvier/44/3/bac\\_2021\\_rapport\\_Mathiot\\_884443.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Janvier/44/3/bac_2021_rapport_Mathiot_884443.pdf)